



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/07/2023

Reçu en préfecture le 19/07/2023

Publié le

ID : 065-216502260-20230703-2023038-DE



Séance du 3 juillet 2023 à 19h00

2023/038

Présents : Denis FEGNE, Philippe SOULE-PERE, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Alexandre ARRIZABALAGA, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Ingrid BOUTARFA, Sébastien ABADIE, Dominique GAYE

Absents : Gisèle VINCENT (Procuration à Philippe SOULE-PERE), Régine TOSON (Procuration à Jean TRILLE), Hélène FRANCES (Procuration à Juliette SALANNE), Bernard LHOSSEIN (Procuration à Denis FEGNE).

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 27 juin 2023

**DEMANDE DCU : REALISATION D'UN RACCORDEMENT
AU RESEAU DE CHALEUR GEOTHERMIQUE**

Annule et remplace la délibération n°033 du 11 avril 2023 : modification du plan de financement

M. le Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune souhaite obtenir des subventions pour la réalisation d'un raccordement au réseau de chaleur géothermique.

Diminuer les dépenses énergétiques et l'impact environnemental des bâtiments est devenu une priorité. C'est pourquoi une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un réseau de chaleur a été commandée. Avec le soutien technique de l'équipe du Syndicat Départemental d'Energie (SDE), deux solutions ont été analysées : le réseau de chaleur bois et le réseau de chaleur géothermique.

Du fait des contraintes d'espace et des difficultés d'acheminement, l'option « réseau de chaleur bois » a du être abandonnée. Une étude de faisabilité pour la géothermie a donc été réalisée. L'analyse ayant démontré la stabilité de la nappe phréatique, un retour sur investissement inférieur à 10 ans et des économies d'énergie substantielles, la commune a décidé d'investir dans cette technologie.

Pour réaliser ce projet, elle a décidé de se faire accompagner par le bureau d'étude, SETES, qui a d'ores et déjà estimé le coût prévisionnel des travaux à hauteur de 304 418,50 € HT + 22 825 € HT pour l'accompagnement technique par le bureau d'études SETES, soit un montant total de 327 243,50 € HT.

Plan de financement / DCU 2023 :

Etat – DSIL	164 000 € HT
CD65 - DCU	61 000 € HT
Commune d'Ibos - Autofinancement	102 243,50 € HT
	TOTAL
	327 243,50 € HT
	392 692,18 € TTC

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 61 000 € HT au titre de l'appel à projets pour la Dynamisation des Communes Urbaines, pour la réalisation d'un raccordement au réseau de chaleur géothermique.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE